

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-BLYZ

Evénement :	atterrissage de précaution manqué.
Causes identifiées :	finale non stabilisée, prise de décision tardive.

Conséquences et dommages :	aéronef détruit.
Aéronef :	avion Piper PA 24-250 "Comanche".
Date et heure :	mercredi 23 septembre 1998 à 11 h 15.
Exploitant :	société.
Lieu :	AD Montendre (33), piste non revêtue, distance disponible à l'atterrissage : 580 mètres, pente descendante de 0.5 %.
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote 51 ans, TT de juillet 1991, 433 heures de vol dont 310 heures sur type et 18 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	estimées sur le site de l'accident : vent 120° à 160° / 10 à 15 kt, visibilité supérieure à 10 km, réduite à 6 km sous précipitations. FEW à 1500 pieds, SCT à 5000 pieds, température 17 °C.

Circonstances

L'avion décolle de Royan pour Toulouse. Dix minutes plus tard, le pilote, constate que la porte n'est pas verrouillée. Il décide de se dérouter sur l'aérodrome de Montendre. Après un passage à la verticale à 1800 pieds, il considère que le vent est nul. Il débute la finale à 1200 pieds avec un fort plan de descente et se pose au premier tiers de la piste 34 avec une vitesse élevée. Il actionne la poignée de freinage. Après trois embardées, il se rend compte qu'il ne peut arrêter l'avion avant le bout de piste et remet les gaz. L'appareil franchit un talus, puis retombe à plat après avoir franchi deux fossés.

Dans les conditions du jour estimées par le pilote, avec la vitesse en finale préconisée par le constructeur, la distance d'atterrissage depuis le passage des 15 mètres est de 470 mètres et la distance de roulement de 260 mètres.

La piste constituée d'une bande centrale de grave compacte était mouillée.
Le pilote connaissait l'aérodrome.